

Extrait du site UGTG.org

url :Ã http://ugtg.org/spip.php?article402

ANPE - La lutte a payÃ© : SÃ© kok doubout ka gannyÃ© konba !

- ActualitÃ© -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : jeudi 14 fÃ©vrier 2002

Mis Ã jour le : mercredi 2 juillet 2008

UGTG.org

AprÃ©s 81 jours de mobilisation, et malgrÃ© toutes les intimidations, le racket sur les salaires, les travailleurs grÃ©vistest ont tenu bon...

AprÃ©s 81 jours de mobilisation, et malgrÃ© toutes les intimidations, le racket sur les salaires, les abominations, les insultes, les mensonges, les calomnies, les complots anti travailleur et anti syndicat, lâ€™indiffÃ©rence des Ã©lus, les menaces et le mÃ©pris de la Direction, les travailleurs grÃ©vistest ont tenu bon, sans dÃ©semparer, dans lâ€™unitÃ© et la dÃ©termination.

Un accord a Ã©tÃ© signÃ© au W.T.C. de Jarry, mettant fin au plus long conflit quâ€™ait connu lâ€™Agence Nationale pour lâ€™Emploi.

KA NOU RACHÃ© ?

1Ã©?) Le maintien de lâ€™ensemble des acquis du personnel, Ã savoir : les congÃ©s lâ©gaux, la sixiÃ©me semaine, les deux journÃ©es mobiles, tous les jours fÃ©riÃ©s nationaux et locaux, les jours bonus lâ©s au fractionnement des congÃ©s, les sorties anticipÃ©es y compris celle associÃ©e au 27 mai. Tout biten an nou.

2Ã©?) Le temps de travail est calculÃ© sur une base hebdomadaire tel quâ€™il existe actuellement, câ€™est Ã dire sans annualisation. Le dÃ©cret et les fameux 1600 heures ont volÃ© en Ã©clat face Ã la dÃ©termination des agents grÃ©vistest. ConcrÃ©tement, aucun jour non travaillÃ© ne fera lâ€™objet de remboursement dâ€™heure ou de contrepartie. Ce que beaucoup pensaient Ã©tre impossible, nous lâ€™avons fait. Aujourdâ€™hui, le protocole prÃ©voit une durÃ©e de travail de 35 heures hebdomadaires Ã « nou ka goumÃ© pouâ€™y kontinyÃ© bÃ©sÃ© Ã ». Un rapide calcul nous permet de voir quâ€™en fait les agents de Guadeloupe feraient environ 1463 heures par an soit prÃ©s dâ€™un mois en moins que les 1600 heures de leur dÃ©cret ; autant dâ€™heures pour amÃ©liorer nos conditions de vie et celle de nos proches. Le temps ainsi libÃ©rÃ© se transforme en un troisiÃ©me aprÃ©s - midi de libre par semaine sans modifier lâ€™amplitude dâ€™ouverture au public.

3Ã©?) Le temps de travail des agents Ã temps partiel est calculÃ© sur la base de 35 heures. Câ€™est une reconquÃ©te sociale notable pour tous les collÃ©gues Ã temps partiel qui Ã©taient lâ©s depuis de longues annÃ©es par les calculs de la Direction qui ne tenait pas compte de nos acquis en terme de durÃ©e de travail.

4Ã©?) La crÃ©ation de 25 postes au 01 FÃ©vrier 2002, alors que la Direction nâ€™a cessÃ© de rÃ©pÃ©ter que Ã la R.T.T. est une Ã©quation Ã zÃ©ro emploi Ã ».

Aujourdâ€™hui, la mobilisation des agents permettra Ã 25 hommes et femmes dâ€™avoir un emploi et dâ€™amÃ©liorer la qualitÃ© des services Ã lâ€™Ã©gard des chÃ©meurs. Ces postes ne concernent pas le CEMAG et le CRDC, qui dÃ©pendent directement de la D.G.

Nous avons insistÃ© pour des postes supplÃ©mentaires tenant compte de la situation prÃ©occupante du chÃ©mage et du retard accumulÃ© par rapport Ã la France. En guise de rÃ©ponse, la Direction a proposÃ© un groupe de travail sur lâ€™adÃ©quation charges / moyens en Guadeloupe afin de redÃ©finir les clefs de rÃ©partition des effectifs, ce que nous demandions depuis des annÃ©es.

On pourrait penser que 25 postes constitue une avancÃ©e exceptionnelle puisque ce chiffre correspond Ã une augmentation des effectifs statutaires de plus de 13% dâ€™un coup.

Mais nous ne comptons pas nous arrÃªter en si bon chemin. Nous mettrons toute notre dÃ©termination et notre engagement Ã faire de lâEuros"A.N.P.E. GUADELOUPE, un vrai service public pour lâEuros"emploi dotÃ© de moyens consÃ©quents et suffisants au profit des chÃªmeurs de notre pays.

Il ne suffit pas de pleurer en rÃ©union de service : Â« comment on va faire pour atteindre les objectifs, il nous manque des agents Â » comme aiment Ã le dire certains chefs de service mais de passer aux actes pour ne plus Ãªtre un service public au rabais.

5Ã?) Les Ã©lections professionnelles du 31 DÃ©cembre 2001 sont annulÃ©es et feront lâEuros"objet dâEuros"un nouveau calendrier dans les prochains jours.

Ces quelques lignes sont destinÃ©es Ã vous donner une vue synthÃ©tique du contenu de lâEuros"accord. Pour en savoir plus, nâEuros"hésitez pas Ã vous rapprocher des organisations syndicales combattantes.

Nous invitons lâEuros"ensemble des Agents (Tout Moun) Ã une AssemblÃ©e GÃ©nÃ©rale le jeudi 21 fÃ©vrier de 14 heures 30 Ã 16 heures 30 (le lieu sera indiquÃ© ultÃ©rieurement) afin dâEuros"expliquer plus en dÃ©tails les termes de lâEuros"accord et son application pratique dans notre travail.

Capesterre, le 14.02.02

La C.G.T.G. et LâEuros"U.G.T.G.